

INTERPROFESSION DU LAIT

BO MILCH - IP LAIT - IP LATTE

Communiqué de presse de l'Interprofession du lait du 20 août 2019

Le prix indicatif A reste fixé à 71 centimes

Le comité de l'IP Lait maintient le prix indicatif du lait A à 71 centimes pour le quatrième trimestre de l'année.

Le comité de l'IP Lait a fixé le prix indicatif du lait A pour le quatrième trimestre de l'année à sa séance du 19 août. Vu la situation toujours stable sur le marché, il a décidé de le maintenir à 71 centimes par kg de lait pour les mois d'octobre, de novembre et de décembre. Rappelons que ce prix indicatif vaut pour le lait de centrale du segment A et qu'il contient le supplément versé dans le cadre du standard sectoriel pour le lait durable suisse.

Renseignements :

Peter Hegglin, président de l'IP Lait, 079 743 48 19

Stefan Kohler, gérant de l'IP Lait, 031 381 71 11 / 078 828 18 58